
Dossier



Avertissement

Sauf mention contraire, les données « France » concernent la France métropolitaine et les départements d'outre-mer.

Sur les sites Internet de l'Insee (www.insee.fr) et d'Eurostat (<http://epp.eurostat.ec.europa.eu>) pour les données internationales, les chiffres essentiels sont actualisés régulièrement.

Les comparaisons internationales contenues dans cet ouvrage s'appuient sur des données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales diffusées par les instituts nationaux de statistique.

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
K	Millier
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

La réussite scolaire des enfants d'immigrés au collège est plus liée au capital culturel de leur famille qu'à leur passé migratoire

Jean-Paul Caille, Ariane Cosquéric, Émilie Miranda, Louise Viard-Guillot*

Si les enfants d'immigrés constituent une population en moyenne plus défavorisée que les autres élèves, leur réussite au collège est néanmoins très inégale selon les caractéristiques de leur milieu familial : lorsqu'on les compare entre eux, c'est toujours quand leur famille dispose d'un plus fort capital culturel que leurs chances de réussite sont les plus élevées. Par ailleurs, leur réussite n'est pas indépendante du nombre de frères et sœurs : au-delà de trois enfants, parcours scolaires et niveau d'acquis se dégradent au fur et à mesure que la fratrie s'accroît. À caractéristiques familiales et sociales comparables, la réussite scolaire des enfants d'immigrés demeure inégale selon l'origine migratoire des parents. Mais cette disparité de réussite recouvre pour l'essentiel l'excellence scolaire des enfants d'Asie du Sud-Est dont les résultats surclassent nettement ceux des autres élèves. En revanche, la réussite des enfants d'immigrés apparaît peu liée à l'ancienneté de leur mère en France ou à son niveau d'intégration linguistique. Les élèves nés à l'étranger et ayant donc connu eux-mêmes la migration parviennent en sixième avec des acquis en français et en mathématiques moins assurés que ceux des autres enfants d'immigrés, mais rattrapent leur retard en cours de collège. Visible dès l'entrée en sixième, la suprématie des filles par rapport aux garçons, en français et face au risque de redoublement, se renforce nettement au collège. Elles comblent aussi presque totalement leur déficit de réussite en mathématiques.

Ces vingt dernières années, la plupart des études consacrées à la scolarité des enfants d'immigrés se sont polarisées sur la comparaison de leurs trajectoires et de leurs performances avec celles des enfants dont les parents n'avaient pas connu la migration. Une telle approche apparaît d'autant plus légitime qu'elle est essentielle pour apprécier le rôle que joue l'école française dans l'intégration de ces élèves. Cependant, elle ne doit pas laisser penser que les enfants d'immigrés forment un ensemble homogène. En effet, si ces études concluent à des écarts de réussite significatifs entre enfants d'immigrés et enfants de non-immigrés, elles mettent aussi en lumière les contrastes existants au sein des premiers. En particulier, leurs chances de réussite scolaire sont très inégales selon les pays d'origine. Clairement établi dès la fin des années 1990 [Vallet et Caille, 1996], ce résultat a été largement confirmé par des travaux ultérieurs, qu'ils portent sur des panels d'élèves plus récents [Caille, 2005 ; Ichou, 2013], sur les données de l'enquête Passage à la retraite des immigrés [Attias-Donfut et Wolff, 2009] ou plus récemment sur l'enquête Trajectoires et origines [Brinbaum *et al.*, 2012]. Ces résultats justifient de consacrer aux enfants d'immigrés une étude propre, décrivant le lien entre leur réussite au collège et leurs origines migratoires et sociales.

Que recouvrent ces inégalités de réussite ? À caractéristiques familiales et sociales comparables, les différences de passé migratoire pèsent-elles encore sur la réussite scolaire des enfants d'immigrés ? Cette étude se propose de répondre à ces questions en mobilisant les données

* Jean-Paul Caille, Depp ; Ariane Cosquéric, Émilie Miranda et Louise Viard-Guillot étaient élèves à l'Ensaï quand cette étude a été initialisée.

recueillies dans le dernier panel de collégiens mis en place, en 2007, par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) du ministère de l'Éducation nationale. Réalisée sur un échantillon de grande taille (35 000 élèves), cette enquête permet en particulier de suivre un échantillon de 3 900 enfants d'immigrés pouvant être regroupés en dix origines migratoires différentes (*encadré 1*).

Encadré 1

Source et population d'intérêt

Les données utilisées dans cette étude sont issues du panel d'élèves du second degré recrutés en septembre 2007 et suivis depuis cette date par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Cet échantillon comprend 35 000 élèves entrés pour la première fois en 2007 en sixième dans un collège public ou privé de France métropolitaine ou des départements d'outre-mer. Un entrant en sixième sur vingt-deux a été tiré dans les bases académiques d'élèves, selon une procédure de sondage équilibrée, afin de constituer un échantillon offrant une photographie fidèle de l'ensemble des élèves entrés en sixième en septembre 2007. Les collégiens scolarisés dans un établissement classé en Réseau Ambition-Réussite (RAR) ont été surreprésentés : un élève sur huit a été retenu.

D'avril à juillet 2008, toutes les familles ayant un enfant dans l'échantillon du panel 2007 ont fait l'objet d'une enquête postale et téléphonique destinée à recueillir des informations sur l'environnement familial, le passé scolaire de l'élève et l'implication de ses parents dans le suivi des études, ainsi que sur la manière dont ils envisagent son avenir scolaire et perçoivent son collège. Cette enquête Famille a été répétée en 2011. Les taux de réponses à ces deux enquêtes atteignent respectivement 93 % et 91 %. Parallèlement, les élèves ont passé deux évaluations spécifiques portant sur leurs acquis en français et en mathématiques, en 2008 et en 2011. En outre, leurs résultats aux évaluations nationales de sixième ainsi que leurs notes obtenues au brevet et au baccalauréat ont été recueillies.

Le champ de l'étude porte sur les 3 910 enfants d'immigrés faisant partie de l'échantillon, c'est-à-dire les élèves qui vivent dans une famille dont les deux parents sont immigrés – ils sont eux-mêmes nés étrangers à l'étranger – ou famille monoparentale dont l'unique parent est immigré.

Les enfants peuvent être eux-mêmes immigrés ou être nés en France. Les enfants de familles mixtes

sont exclus du champ, de nombreuses études montrant qu'ils présentent des caractéristiques sociales et des comportements scolaires bien plus proches de ceux des enfants de familles non immigrées que de ceux des enfants d'immigrés [Brinbaum et Kieffer, 2009]. S'ils étaient inclus, la population d'intérêt serait donc moins homogène. Par ailleurs, la prise en compte dans la population d'intérêt des enfants de familles mixtes rendrait très difficile l'identification précise du rôle des caractéristiques migratoires des parents, puisqu'elle comporterait des familles dans lesquelles ces caractéristiques concernent les deux parents et d'autres un seul.

Selon le pays dont sont issus leurs parents, les enfants d'immigrés ont été regroupés en dix origines migratoires*. Cinq d'entre elles recouvrent des pays isolés : Algérie (596 élèves), Maroc (685 élèves), Tunisie (195 élèves), Portugal (286 élèves) et Turquie (362 élèves). Les autres enfants d'immigrés appartiennent, pour des raisons d'effectifs, à cinq ensembles géographiques plus larges : Afrique subsaharienne (787 élèves dont les parents proviennent principalement du Mali, du Sénégal, des deux Congo, des Comores et de Côte d'Ivoire), Amérique du Sud et pays des Caraïbes (208 élèves, en majorité originaires d'Haïti, du Surinam et du Brésil et résidant pour les deux tiers dans un département d'outre-mer), Asie du Sud-Est (207 élèves, originaires du Cambodge, du Viêt-Nam, du Laos et de Chine), Asie hors Sud-Est (211 élèves originaires de la péninsule indienne, du Moyen-Orient et des pays d'Asie de l'ex-URSS) et enfin pays d'Europe hors Portugal (329 élèves, presque tous issus de l'UE 28 – principalement Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni et Serbie). Un reliquat de 44 élèves n'a pas pu être classé dans l'une de ces dix zones géographiques. Ces élèves sont pris en compte quand le traitement porte sur l'ensemble des élèves mais cette catégorie n'est pas détaillée dans les tableaux, compte tenu de ses faibles effectifs.

* Lorsque le père et la mère étaient originaires d'un pays étranger différent – 8,5 % des familles immigrées observées dans cette étude partagent cette situation –, c'est le pays du père qui a été pris en compte pour déterminer l'origine migratoire de la famille.

Des situations sociales et familiales qui diffèrent selon le pays d'origine...

Les enfants d'immigrés sont plus souvent issus de milieux sociaux modestes que les enfants dont les parents n'ont pas connu la migration. Cependant, les caractéristiques sociales varient de façon importante selon le pays d'origine de la famille. Ainsi, si près de la moitié des enfants d'immigrés appartient à une famille dont la personne de référence est ouvrier, c'est le cas des deux tiers des familles originaires du Portugal et de Turquie mais de seulement quatre sur dix quand les parents proviennent d'Afrique subsaharienne, d'Amérique du Sud et des Caraïbes¹ ou d'un pays d'Asie hors Sud-Est² et de moins d'un tiers des familles originaires d'un pays d'Europe hors Portugal³ (figure 1). À l'inverse, un tiers des personnes de référence des familles originaires d'un autre pays d'Europe que le Portugal sont cadres ou exercent une profession intermédiaire, soit deux fois plus que l'ensemble des parents immigrés. Parallèlement, les familles originaires d'Afrique subsaharienne se distinguent par la proportion importante d'employés parmi les personnes de référence, tandis que celles provenant d'Amérique du Sud et des Caraïbes ont quatre fois plus souvent que la moyenne un chef de famille inactif.

1. Caractéristiques sociales et culturelles des familles immigrées

en %

	Afrique sub- saharienne	Algérie	Maroc	Tunisie	Portugal	Turquie	Europe hors Portugal	Asie du Sud-Est	Asie hors Sud-Est	Amérique du Sud, Caraïbes	Ensemble
Catégorie sociale de la personne de référence											
Inactif	5,6	8,6	4,3	1,5	0,9	3,9	6,1	2,9	4,9	23,7	5,9
Ouvrier non qualifié	18,1	19,9	27,1	15,9	24,0	23,0	13,0	15,2	16,0	14,7	19,6
Ouvrier qualifié	23,4	27,6	31,8	43,6	40,1	42,1	18,1	33,7	24,2	25,9	29,6
Employé de services aux particuliers	10,8	6,4	4,9	4,8	5,6	4,7	4,4	5,8	8,0	9,4	6,7
Employé	18,8	15,7	9,9	7,8	3,6	2,6	6,5	12,4	10,6	9,7	11,2
Indépendant	5,5	8,0	9,2	12,7	12,3	17,4	18,9	8,6	15,0	8,0	10,8
Profession intermédiaire	11,2	8,6	6,8	6,4	9,9	5,1	10,2	12,1	6,8	3,6	8,4
Cadre, profession intellectuelle sup.	6,8	5,2	6,0	7,4	3,7	1,1	22,9	9,4	14,6	4,9	7,9
Part de mères actives	63,0	44,2	42,0	53,3	77,8	31,3	55,9	65,1	38,9	40,2	51,5
Diplôme de la mère											
Aucun	51,7	53,6	64,2	67,6	67,9	79,3	21,4	54,2	41,4	69,6	55,7
Brevet des collèges	9,1	7,4	7,3	4,8	7,1	5,1	6,6	5,4	5,4	3,9	6,9
CAP ou BEP	10,2	15,8	12,0	13,3	19,3	10,3	14,5	15,8	3,6	9,6	12,8
Baccalauréat	14,8	13,6	9,2	5,5	4,5	3,3	18,9	13,9	24,8	5,0	11,8
Diplôme de l'enseignement supérieur	14,2	9,6	7,4	8,8	1,2	2,0	38,7	10,8	24,8	11,9	12,7
Revenu mensuel disponible											
Inférieur à 1 118 €	23,1	31,2	27,5	18,3	9,8	17,7	18,5	13,9	25,3	49,1	23,4
Entre 1 118 € et 1 592 €	24,1	27,6	29,7	27,3	15,8	28,7	18,2	21,3	21,2	19,6	24,2
Entre 1 593 € et 2 299 €	27,7	21,3	21,2	29,6	28,5	30,4	17,9	29,6	26,0	17,7	24,5
Supérieur à 2 300 €	25,2	20,0	21,6	24,8	46,0	23,2	45,3	35,2	27,6	13,7	27,6
Structure de la famille											
Père et mère ou garde alternée	61,1	70,1	82,0	84,7	77,7	89,1	72,9	85,2	87,8	43,9	74,2
Famille monoparentale	33,5	28,9	16,2	14,0	17,4	9,4	24,0	12,2	9,8	47,9	22,6
Famille recomposée	5,4	1,0	1,8	1,3	4,9	1,5	3,1	2,6	2,3	8,2	3,2

Champ : France, enfants d'immigrés entrés en 2007 pour la première fois en 6^e ou 6^e Segpa (Section d'enseignement général et professionnel adapté) dans un collège public ou privé.

Lecture : quand leur famille est originaire d'Afrique subsaharienne, 18,1 % des enfants d'immigrés vivent dans un ménage dont la personne de référence est ouvrier non qualifié.

Source : MENESR-DEPP, panel d'élèves du second degré recruté en 2007.

1. Les familles relevant de cette origine migratoire proviennent pour la plupart d'Haïti, du Surinam et du Brésil.
2. Cette catégorie recouvre des familles originaires de la péninsule indienne (Inde, Pakistan, Bangladesh, Sri Lanka, etc.), du Moyen-Orient (Liban principalement) et des pays d'Asie de l'ex-URSS (Géorgie, Azerbaïdjan ou Arménie).
3. Il s'agit principalement de familles originaires de huit pays : Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni et Serbie.

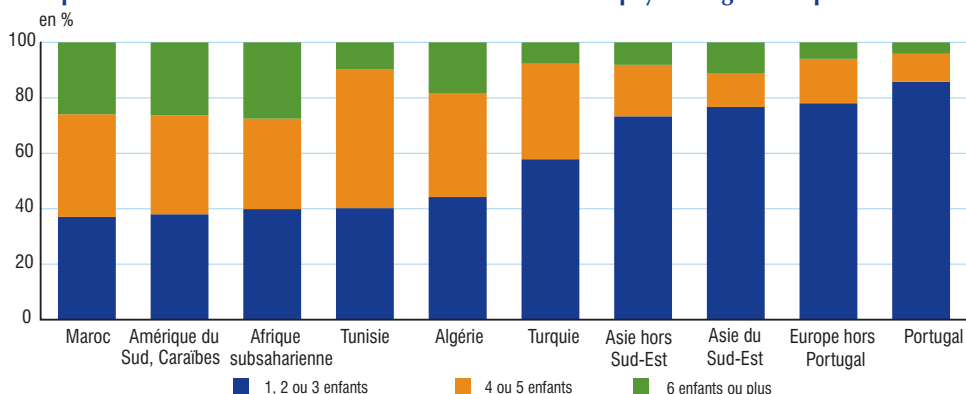
La part de mères actives est également très inégale selon le pays d'origine. Si en moyenne une mère sur deux est active, c'est le cas des trois quarts des mères d'origine portugaise et des deux tiers de celles provenant d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud-Est, mais de seulement quatre mères d'origine algérienne ou marocaine sur dix et de moins d'une mère d'origine turque sur trois.

Ces différences de degré d'intégration sur le marché du travail peuvent être reliées au capital scolaire mobilisable par les familles immigrées pour trouver un emploi. En moyenne, 52 % des pères et 56 % des mères sont sans diplôme, alors que seulement 28 % des pères et 24 % des mères détiennent un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat⁴. Mais, là encore, le niveau de diplôme varie fortement selon le pays d'origine. La proportion de mères non diplômées s'élève à 79 % parmi les familles originaires de Turquie et à deux sur trois chez celles d'origine marocaine ou tunisienne. En revanche, seules 21 % des mères originaires d'Europe (Portugal exclu) sont sans diplôme. Les pères et les mères de cette dernière origine se singularisent par une proportion particulièrement élevée de diplômés égaux ou supérieurs au baccalauréat (respectivement 62 % et 58 % d'entre eux).

Ces disparités en matière de participation au marché du travail ou de niveau de diplôme s'accompagnent d'inégalités de revenus qui en résultent sans doute en grande partie. Les trois quarts des familles portugaises et les deux tiers de celles originaires d'Asie du Sud-Est et d'un autre pays d'Europe bénéficient d'un niveau de ressources supérieur au revenu⁵ mensuel médian déclaré par les familles immigrées (1 592 euros), contre seulement le tiers des ménages provenant d'Amérique du Sud ou des Caraïbes.

Cette inégalité de revenu pèse d'autant plus sur les conditions de vie des familles immigrées que celles-ci diffèrent nettement dans leur composition. Les deux tiers des enfants dont les parents sont originaires du Maroc, d'Afrique subsaharienne ou d'Amérique du Sud et des Caraïbes vivent dans des familles de quatre enfants ou plus (figure 2) contre moins d'un quart quand les parents sont originaires d'Asie du Sud-Est ou d'Europe. La part de ménages monoparentaux est aussi très hétérogène. La moitié des enfants originaires d'Amérique du Sud et des Caraïbes et le tiers de ceux dont les parents proviennent d'Afrique subsaharienne vivent avec un seul de leurs parents (figure 1). Une telle situation est beaucoup plus rare parmi les familles originaires de Turquie ou d'Asie (seulement un enfant sur dix). Comme dans les familles monoparentales n'ayant pas connu la migration, le parent unique avec qui vit l'enfant est presque toujours la mère.

2. Répartition du nombre d'enfants dans la fratrie selon le pays d'origine des parents



Champ : France, familles immigrées ayant un enfant entré en 6^e ou en 6^e Segpa à la rentrée 2007 dans un collège public ou privé.

Lecture : 85,8 % des enfants d'immigrés originaires du Portugal appartiennent à une fratrie d'un, deux ou trois enfants.

Source : MENESR-DEPP, panel d'élèves du second degré recruté en 2007.

4. Le questionnaire de l'enquête Famille demandait aux parents ayant obtenu un diplôme hors de France de se classer sur le diplôme français qui leur paraissait le plus proche.

5. Il était demandé aux parents d'indiquer le montant mensuel avant impôt dont dispose la famille pour un mois ordinaire.

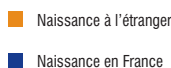
... et s'accompagnent de trajectoires migratoires différentes

En France, comme dans beaucoup d'autres pays européens, l'immigration s'est constituée par vagues successives, provenant souvent de pays différents. Il en résulte des disparités sensibles en matière d'ancienneté en France des parents, de pays de naissance des enfants ou encore d'intégration linguistique selon le pays d'origine.

Dans la plupart des familles, à l'exception de celles provenant d'un autre pays d'Europe que le Portugal, l'immigration des pères a généralement précédé celle des mères. Au moment de l'entrée en sixième de leur enfant du panel, 58 % des pères étaient en France depuis 20 ans ou plus contre seulement 44 % des mères. Mais la durée de séjour de ces dernières varie selon les pays d'origine. Si en moyenne, seulement deux mères sur dix sont installées en France depuis moins de dix ans, c'est le cas de quatre sur dix provenant d'un pays d'Asie hors Sud-Est et de la moitié de celles originaires d'un pays d'Europe (autre que le Portugal). En revanche, à peine plus d'une mère sur dix de familles immigrées du Maroc, de Tunisie ou du Portugal présente une durée de séjour aussi réduite. En raison de ces disparités d'ancienneté en France des mères, la part d'enfants d'immigrés nés à l'étranger, et qui sont donc eux-mêmes des immigrés, est aussi très différente selon l'origine. Seuls 15 % des enfants d'immigrés d'Asie du Sud-Est, du Maroc ou du Portugal ont connu la migration, contre plus de la moitié des enfants d'un autre pays d'Europe et 42 % des enfants d'un autre pays d'Asie (figure 3).

Les conversations entre la mère et les enfants se déroulent principalement ou exclusivement en français dans les trois quarts des familles d'Algérie, d'Afrique subsaharienne et du Portugal (figure 4). En revanche, l'usage de la langue du pays d'origine marque encore majoritairement les échanges entre la mère et ses enfants dans les familles d'Asie, d'un autre pays d'Europe

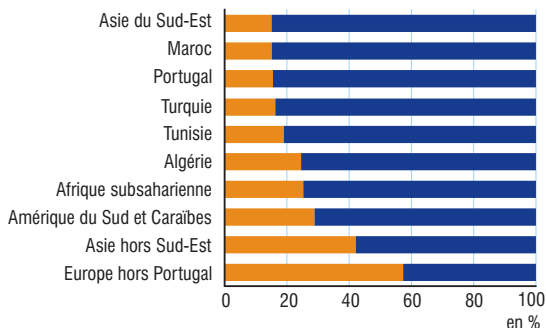
3. Proportion d'élèves nés à l'étranger selon l'origine migratoire des parents



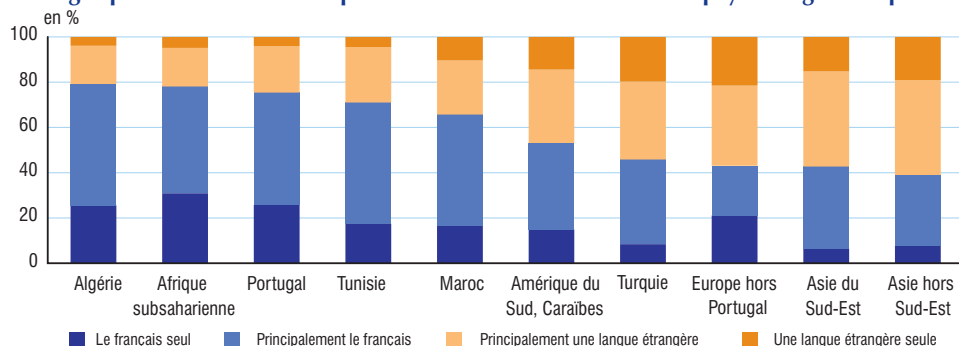
Champ : France, familles immigrées ayant un enfant entré en 6^e ou en 6^e Segpa à la rentrée 2007 dans un collège public ou privé.

Lecture : 57,4 % des enfants de familles originaires d'un pays d'Europe hors Portugal sont nés à l'étranger.

Source : MENESR-DEPP, panel d'élèves du second degré recruté en 2007.



4. Langue parlée habituellement par la mère avec les enfants selon le pays d'origine des parents



Champ : France, familles immigrées ayant un enfant entré en 6^e ou en 6^e Segpa à la rentrée 2007 dans un collège public ou privé.

Lecture : 6,5 % des mères originaires d'Asie du Sud-Est parlent avec leurs enfants exclusivement en français.

Source : MENESR-DEPP, panel d'élèves du second degré recruté en 2007.

et de Turquie. Sur ce point, les familles originaires de Turquie et d'Asie du Sud-Est occupent donc une position singulière puisque le maintien d'une pratique dominante de la langue maternelle dans l'espace familial coexiste avec une arrivée en France relativement ancienne.

Une moindre réussite scolaire pour les enfants d'immigrés

Comme les autres élèves, les enfants d'immigrés ont bénéficié de la baisse des redoublements qui a marqué la politique éducative de ces vingt dernières années. Près des trois quarts d'entre eux atteignent aujourd'hui la classe de sixième sans avoir redoublé à l'école élémentaire ; quatre ans plus tard, moins de la moitié parvient en seconde générale et technologique sans avoir redoublé au collège. Leur réussite est moindre par rapport aux autres élèves puisque respectivement 82 % et 57 % de l'ensemble des collégiens du panel 2007 sont dans ces cas. Leurs niveaux d'acquis en français et en mathématiques reflètent aussi ces inégalités de parcours. À l'évaluation nationale à l'entrée en sixième, seulement le tiers des enfants d'immigrés obtient un score égal ou supérieur à la médiane et fait donc partie des 50 % de collégiens qui réussissent le mieux, que ce soit en français ou en mathématiques. En fin de collège, le niveau d'acquis en français s'est légèrement amélioré : 37 % d'entre eux obtiennent aux épreuves terminales une note qui les place parmi les 50 % d'élèves aux compétences les plus solides. En revanche, leur retard relatif en mathématiques perdure puisque seulement 32 % des enfants d'immigrés obtiennent à l'examen terminal une note égale ou supérieure à la médiane.

5. Écarts bruts de réussite selon les caractéristiques familiales et migratoires

en %

	Parcours scolaire		Niveau d'acquis en français		Niveau d'acquis en maths	
	Atteindre la 6 ^e sans redoublement	Atteindre la 2 ^{nde} G. T. sans redoublement	Atteindre ou dépasser la médiane à l'évaluation de 6 ^e	Atteindre ou dépasser la médiane à l'examen terminal du brevet	Atteindre ou dépasser la médiane à l'évaluation de 6 ^e	Atteindre ou dépasser la médiane à l'examen terminal du brevet
Diplôme de la mère						
Aucun	66,3	40,0	26,0	26,5	24,8	23,6
Brevet des collèges	81,1	49,4	36,0	42,0	46,0	30,3
CAP ou BEP	78,9	48,3	42,0	38,3	33,4	31,6
Baccalauréat	89,5	64,5	41,5	52,5	44,5	43,0
Diplôme de l'enseignement supérieur	96,1	80,7	65,8	68,1	67,9	65,7
Inconnu ou sans objet	66,5	38,5	27,6	29,1	27,9	27,9
Nombres de livres à la maison						
Aucun	55,5	27,6	15,2	17,8	15,4	17,6
Inférieur à 30 livres	67,6	40,3	25,3	27,5	25,7	24,4
Entre 30 et 99 livres	78,9	52,6	41,3	42,2	39,5	35,1
Entre 100 et 199 livres	83,8	62,0	43,3	50,2	43,8	41,8
200 livres ou plus	94,3	78,5	68,4	62,3	68,4	65,0
Origine migratoire						
Afrique subsaharienne	73,5	42,4	32,3	35,0	24,6	21,5
Algérie	72,2	48,3	31,9	36,9	30,8	29,9
Maroc	73,6	44,6	31,5	29,1	32,5	28,6
Tunisie	69,9	44,8	35,7	30,9	30,7	30,5
Portugal	77,0	43,6	42,0	33,1	36,0	35,5
Turquie	67,4	43,7	18,5	30,9	25,6	26,8
Europe hors Portugal	82,6	54,0	45,3	51,2	53,2	51,2
Asie du Sud-Est	85,9	70,7	54,9	60,8	64,3	58,8
Asie hors Sud-Est	81,7	61,6	37,7	45,4	37,5	41,5
Amérique du Sud, Caraïbes	60,6	42,5	25,1	33,1	24,3	20,5
Lieu de naissance de l'enfant						
France	74,8	49,5	36,6	37,4	35,1	31,6
Étranger	67,9	41,8	27,5	33,3	31,3	34,8
Ensemble	74,0	47,7	34,5	36,5	34,2	32,3

Champ : France, enfants d'immigrés entrés en 2007 pour la première fois en 6^e ou 6^e Segpa dans un collège public ou privé.

Lecture : quand leur mère ne détient aucun diplôme, 66,3 % des enfants d'immigrés parviennent en 6^e sans avoir redoublé à l'école élémentaire.

Source : MENESR-DEPP, panel d'élèves du second degré recruté en 2007.

Ces chiffres sont des moyennes qui masquent de fortes disparités de réussite selon la situation sociale, les ressources culturelles, la composition de la famille ou encore son passé migratoire (figure 5).

La réussite des enfants d'immigrés dépend fortement du capital culturel de leur famille

Les enfants d'immigrés connaissent des situations sociales et familiales qui les différencient, non seulement des élèves dont les parents n'ont pas connu la migration, mais aussi entre eux. Par ailleurs, leurs familles ont un passé migratoire souvent différent. Quels sont les liens entre cette hétérogénéité à la fois sociale et migratoire et les chances de réussite scolaire des enfants d'immigrés en fin d'école élémentaire et de collège ? Pour répondre à cette question, une analyse économétrique permettant d'estimer l'impact de chaque dimension à autres caractéristiques sociodémographiques et migratoires comparables est nécessaire (encadré 2).

Encadré 2

Méthodologie

Six critères de réussite

La réussite scolaire des enfants d'immigrés est appréciée à travers six indicateurs qui mesurent à la fois la réussite du parcours scolaire et le niveau d'acquis en français et en mathématiques.

Deux critères de réussite mesurent la réussite du parcours scolaire :

- être parvenu en sixième (hors section d'enseignement général et professionnel adapté – segpa) sans avoir redoublé à l'école élémentaire ;
- être parvenu en seconde générale et technologique sans avoir redoublé au collège.

Le niveau d'acquis en français et en mathématiques est mesuré par quatre variables indiquant si l'élève a obtenu, dans ces deux disciplines, un score ou une note égal ou supérieur à la médiane aux évaluations nationales de sixième ou à l'examen terminal du brevet. La médiane est appréciée par rapport à la distribution des scores et des notes obtenus par l'ensemble des élèves du panel 2007. Un tel choix permet de savoir si l'élève est bien en situation de réussite par rapport aux normes du système éducatif français et non pas parmi les seuls enfants d'immigrés. Dans le même souci de cohérence, les acquis sont évalués à l'aune de variables dichotomiques, et non d'un score ou d'une note de sorte que les résultats sont directement comparables avec ceux portant sur les parcours scolaires.

Modèles de régression logistique

Des modèles de régression logistique ont été mis en œuvre pour estimer sans effet de structure le lien propre qu'entretiennent les différentes variables retenues dans l'étude avec les six indicateurs de réussite. Les modèles portant sur l'entrée en sixième et sur l'issue du collège sont spécifiés de la même manière afin de pouvoir comparer les effets dans le temps. Treize variables ont été retenues : le sexe, trois

variables mesurant le capital culturel de la famille (plus haut diplôme détenu par chacun des parents, nombre de livres à la maison), trois variables mesurant le milieu socioéconomique de la famille (catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence, activité professionnelle de la mère, revenu mensuel disponible), deux variables relatives à la composition de la famille (taille de la fratrie, structure parentale) et quatre caractéristiques migratoires (l'ancienneté de la mère en France, la langue qu'elle utilise habituellement pour s'adresser à ses enfants, la naissance en France ou à l'étranger de l'enfant, l'origine migratoire de sa famille).

Pour l'analyse de la réussite en fin de collège, les trois modèles initiaux ont été doublés par des modèles incluant également le niveau d'acquis et l'âge à l'entrée en sixième. L'ajout de ces dimensions explicatives vise à distinguer la part des différences de réussite qui se constitue à l'école élémentaire et celle qui se développe pendant le collège.

Calcul des écarts nets

Les résultats des régressions sont présentés à travers des écarts nets qui sont les effets marginaux, calculés comme suit : pour un individu donné est calculée la variation de la probabilité portant sur le critère de réussite retenu (être parvenu en sixième sans redoublement, avoir atteint ou dépassé la médiane en français aux évaluations nationales de sixième, etc.) lorsque qu'une variable explicative x varie, les autres variables restant constantes. Pour obtenir l'effet marginal moyen, on fait la moyenne des n différences individuelles, n étant la taille de l'échantillon. Outre le fait qu'ils constituent un indicateur intuitivement plus parlant que le coefficient de régression, l'avantage de tels effets marginaux est qu'ils peuvent être directement comparés aux écarts bruts qui sont aussi reproduits dans les tableaux [Afsa, 2016].

Les résultats toutes choses égales par ailleurs montrent l'intensité du lien entre les ressources culturelles de la famille et la réussite scolaire. À autres caractéristiques comparables, la probabilité d'atteindre la sixième sans redoublement est d'autant plus forte que l'enfant vit dans une famille où il y a beaucoup de livres et où la mère est bachelière ou diplômée de l'enseignement supérieur. Dans les deux cas, plus de 20 points⁶ séparent, toutes choses égales par ailleurs, les taux d'accès en sixième sans redoublement des élèves situés dans les positions les plus favorables de ceux des enfants qui vivent dans les ménages les plus démunis en ressources culturelles (figure 6). Des écarts comparables se retrouvent, quatre ans plus tard, pour l'accès en seconde générale et technologique sans redoublement au collège. Mais, pour l'essentiel, ces différences de trajectoires se construisent avant l'arrivée au collège : en effet, quand le niveau d'acquis et l'âge à l'entrée en sixième sont ajoutés comme variables explicatives, les écarts associés aux disparités de ressources culturelles se réduisent nettement concernant le nombre de livres à la maison et ne sont plus significatifs s'agissant du niveau de diplôme de la mère.

6. Écarts bruts et nets de réussite du parcours scolaire selon les caractéristiques socio-démographiques et migratoires des élèves

en points de %

	Accès en 6 ^e sans redoublement		Accès en 2 nd e générale ou technologique sans avoir redoublé au collège		
	Écarts bruts	Écarts nets	Écarts bruts	Écarts nets (M1)	Écarts nets (M2)
Origine migratoire					
<i>Afrique subsaharienne</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Algérie	-1,3	-1,1	5,9	7,5***	5,2**
Maroc	0,1	1,3	2,2	4,2	1,1
Tunisie	-3,5	-2,9	2,4	3,0	1,4
Portugal	3,5	-2,2	1,2	-2,6	-3,7
Turquie	-6,1	-4,7	1,3	3,1	4,6
Europe hors Portugal	9,1	-5,7	11,6	-1,6	-1,7
Asie du Sud-Est	12,4	11,6***	28,3	22,8***	8,2**
Asie hors Sud-Est	8,3	2,4	19,2	10,3**	8,7**
Amérique du Sud, Caraïbes	-12,9	-3,3	0,1	9,5**	10,7***
Langue parlée par la mère					
<i>Principalement le français</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Seulement le français	-0,6	-0,5	0,6	2,8	-3,1
Principalement une autre langue	-5,9	4,1	-5,1	3,7	0,6
Seulement une autre langue	-14,1	2,8	8,7	0,6	-1,8
Année d'arrivée en France de la mère					
<i>1967 ou avant</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
1968-1977	3,4	3,0	2,4	2,5	-1,9
1978-1987	0,0	2,8	4,2	6,2*	4,3
1988-1997	2,0	2,8	8,7	8,3	5,3
1998-2007	-7,7	-3,7	-2,0	4,0	4,1
Lieu de naissance de l'enfant					
<i>France</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Étranger	-7,0	-3,6	-7,7	-5,6	1,8
Sexe					
<i>Garçon</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Fille	4,9	5,3***	13,1	13,7***	10,5***
Diplôme le plus élevé de la mère					
<i>Aucun</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Brevet des collèges	14,8	9,4***	9,4	3,5	-2,5
CAP, BEP	12,6	4,9**	8,3	-0,8	-3,3
Baccalauréat	23,2	15,8***	24,5	12,4***	2,5
Diplôme de l'enseignement supérieur	29,8	20,9***	40,7	18,0***	4,7
Inconnu ou sans objet	0,2	0,9	-1,5	-2,0	-3,7*

6. Cet écart de 20 points résulte des effets marginaux calculés selon la méthode présentée à l'encadré 2. Il est directement comparable aux écarts bruts qui sont aussi présentés dans les tableaux.

6. Écarts bruts et nets de réussite du parcours scolaire selon les caractéristiques socio-démographiques et migratoires des élèves (suite)

en points de %

	Accès en 6 ^e sans redoublement		Accès en 2 ^{nde} générale ou technologique sans avoir redoublé au collège		
	Écarts bruts	Écarts nets	Écarts bruts	Écarts nets (M1)	Écarts nets (M2)
Diplôme le plus élevé du père					
<i>Aucun</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Brevet des collèges	8,3	0,1	8,5	0,9	5,0*
CAP, BEP	10,1	3,2	10,2	2,4	-1,0
Baccalauréat	17,8	6,9**	16,8	3,5	0,4
Diplôme de l'enseignement supérieur	26,6	9,7**	37,0	10,9***	5,6*
Inconnu ou sans objet	7,5	3,5	7,4	1,3	0,8
Nombre de livres à la maison					
<i>Aucun</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Inférieur à 30 livres	12,1	6,2**	12,8	9,3***	3,8
Entre 30 et 99 livres	23,4	11,5***	25,0	13,8***	2,8
Entre 100 et 199 livres	28,3	13,7***	34,5	18,2***	5,2
200 livres ou plus	38,9	21,6***	51,0	25,9***	7,4**
Catégorie sociale de la personne de référence					
<i>Inactif</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Ouvrier non qualifié	14,3	10,9***	6,3	3,8	-5,6*
Ouvrier qualifié	19,3	11,4***	14,7	6,7*	-3,6
Employé de services aux particuliers	17,1	10,3**	8,9	6,9	-4,6
Employé	21,6	8,5**	18,4	8,2**	-1,3
Indépendant	24,9	11,7***	22,9	7,8*	0,3
Profession intermédiaire	29,4	8,9*	30,0	10,5**	-4,2
Cadre et prof. intell. sup.	40,7	13,7**	54,5	25,6***	10,6**
Activité de la mère					
<i>Non</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Oui	8,8	-2,4	7,7	-4,3**	-2,9*
Revenu mensuel disponible					
<i>Inférieur à 1 118 €</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Entre 1 118 € et 1 592 €	3,0	2,0	4,3	2,8	0,8
Entre 1 593 € et 2 299 €	9,9	5,3	8,5	2,1	-0,6
Supérieur à 2 300 €	19,2	8,1**	25,9	9,3***	2,3
Structure parentale					
<i>Père et mère</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Famille monoparentale	-1,0	2,4	8,3	-4,0*	-5,9**
Famille recomposée	-15,5	-9,5**	14,0	-6,8*	-2,4
Taille de la famille					
<i>Un enfant</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Deux enfants	-2,9	-2,1	-11,6	-6,9*	-2,4
<i>Trois enfants</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Trois enfants	-5,1	-4,1*	-5,5	-5,0***	-0,7
Quatre enfants	-12,7	-8,4***	-17,4	-12,8***	-4,8**
Cinq enfants	-17,4	-10,2***	-21,5	-13,6***	-5,2*
Six enfants	-17,2	-9,3***	-21,9	-13,8***	-5,7*
Sept enfants ou plus	-27,8	-16,2***	-31,1	-19,5***	-6,9**
Âge à l'entrée en 6^e					
<i>11 ans ou moins</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
12 ans			-40,9		-17,5***
13 ans			-42,5		-16,4***
Niveau d'acquis à l'entrée en 6^e					
<i>25 % les plus faibles</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Deuxième quartile			15,9		12,9***
Troisième quartile			45,6		37,0***
25 % les meilleurs			71,3		56,7***

Champ : France, enfants d'immigrés entrés en 2007 pour la première fois en 6^e ou 6^e Segpa dans un collège public ou privé.

Lecture : le taux d'accès en 6^e sans redoublement des enfants d'immigrés originaires d'un pays d'Amérique du Sud ou des Caraïbes est inférieur de 12,9 points à celui des enfants d'immigrés d'Afrique subsaharienne. Si les enfants de ces deux groupes de familles partageaient les mêmes caractéristiques (à part le pays d'origine de leurs parents), l'écart serait ramené à -3,3 points et ne serait plus significativement différent de 0. Pour les deux mesures de réussite présentées ici, trois modèles Logit ont été estimés séparément. Pour l'accès en 2^{nde} G. T., le modèle M2 se distingue de M1 par l'inclusion de l'âge et du niveau d'acquis à l'entrée en 6^e.

Note : *** significatif au seuil de 1 % ; ** significatif au seuil de 5 % ; * significatif au seuil de 10 %.

Source : MENESR-DEPP, panel d'élèves du second degré recruté en 2007.

C'est donc principalement à travers des différences d'acquis à l'entrée en sixième que les disparités de ressources culturelles pèsent sur les parcours au cours de la scolarité au collège. Ainsi, les chances d'atteindre la médiane en français à l'évaluation nationale de sixième apparaissent très liées au volume de la bibliothèque familiale : par rapport aux enfants d'immigrés vivant dans un foyer dépourvu de livres, la probabilité d'obtenir un tel résultat est supérieure de 32 points quand les élèves appartiennent à une famille possédant 200 livres ou plus (figure 7). À ce niveau du cursus, le lien propre entre les compétences en français et le diplôme maternel est important mais plus ténu, puisque, à autres caractéristiques comparables, seulement 13 points séparent les enfants d'immigrés dont la mère est diplômée de l'enseignement supérieur de ceux dont elle est sans diplôme. De même, concernant les chances d'obtenir en mathématiques aux évaluations nationales de sixième un score égal ou supérieur à la médiane, respectivement 28 et 20 points séparent les élèves, selon leur situation plus ou moins favorable s'agissant du nombre de livres à la maison ou du niveau de diplôme maternel (figure 8). Ces écarts nets ont tendance à se contracter (sauf pour l'impact du diplôme maternel sur le niveau en français), quatre ans plus tard, au niveau des résultats au brevet, mais le lien avec les ressources culturelles des familles demeure marqué.

7. Écarts bruts et nets de niveau d'acquis en français selon les caractéristiques socio-démographiques et migratoires des élèves

en points de %

	Atteindre la médiane à l'évaluation en 6 ^e en français		Atteindre la médiane à l'examen terminal du brevet en français		
	Écarts bruts	Écarts nets	Écarts bruts	Écarts nets (M1)	Écarts nets (M2)
Origine migratoire					
<i>Afrique subsaharienne</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Algérie	-0,4	0,4	2,0	5,0**	2,6
Maroc	-0,8	0,2	-5,9	-1,8	-4,6*
Tunisie	3,3	2,7	-4,1	-1,5	-3,6
Portugal	9,6	1,5	-1,9	-4,7	-6,1*
Turquie	-13,8	-10,0***	-4,1	-5,9*	-4,2
Europe hors Portugal	13,0	-0,3	16,2	1,9	0,4
Asie du Sud-Est	22,6	16,9***	25,8	23,2***	8,7**
Asie hors Sud-Est	5,3	0,5	10,4	4,9	3,1
Amérique du Sud, Caraïbes	-7,2	-1,4	-1,9	5,4	6,7*
Langue parlée par la mère					
<i>Principalement le français</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Seulement le français	6,3	8,5**	4,2	2,0	1,0
Principalement une autre langue	-4,1	6,6**	-4,1	3,3	0,8
Seulement une autre langue	-13,5	6,7**	-8,1	1,2	-1,4
Année d'arrivée en France de la mère					
<i>1967 ou avant</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
1968-1977	-1,1	1,1	2,7	3,1	0,0
1978-1987	-8,5	-2,7	2,8	5,8	4,3
1988-1997	-6,1	-2,0	5,4	6,3	4,4
1998-2007	-12,7	0,3	0,1	3,3	3,7
Lieu de naissance de l'enfant					
<i>France</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Étranger	-9,1	-10,6***	-4,1	-4,8	1,0
Sexe					
<i>Garçon</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Fille	11,6	12,0***	14,3	15,5***	13,2***
Diplôme le plus élevé de la mère					
<i>Aucun</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Brevet des collèges	10,0	3,0	15,5	10,2	4,0
CAP, BEP	16,0	3,5	11,8	2,2	-0,3
Baccalauréat	15,5	2,3	26,0	13,2***	4,2*
Diplôme de l'enseignement supérieur	39,9	13,1***	41,6	17,2***	5,0*
Inconnu ou sans objet	1,6	4,6*	2,6	2,8	-0,8

7. Écarts bruts et nets de niveau d'acquis en français selon les caractéristiques socio-démographiques et migratoires des élèves (suite)

en points de %

	Atteindre la médiane à l'évaluation en 6 ^e en français		Atteindre la médiane à l'examen terminal du brevet en français		
	Écarts bruts	Écarts nets	Écarts bruts	Écarts nets (M1)	Écarts nets (M2)
Diplôme le plus élevé du père					
<i>Aucun</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Brevet des collèges	0,8	-5,4	9,3	-0,4	3,2
CAP, BEP	10,2	-0,0	10,6	2,1	1,3
Baccalauréat	15,0	1,6	18,6	2,2	1,6
Diplôme de l'enseignement supérieur	31,2	4,0	35,7	7,7**	5,1*
Inconnu ou sans objet	1,2	-4,7	-5,5	0,3	1,2
Nombre de livres à la maison					
<i>Aucun</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Inférieur à 30 livres	10,1	9,7**	9,8	10,1***	4,2
Entre 30 et 99 livres	26,1	18,6***	24,4	17,1***	7,0*
Entre 100 et 199 livres	28,1	13,8***	32,5	20,3***	8,0**
200 livres ou plus	53,2	31,8***	44,6	20,1***	3,6
Catégorie sociale de la personne de référence					
<i>Inactif</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Ouvrier non qualifié	11,0	8,3*	0,5	-1,1	-9,1**
Ouvrier qualifié	18,5	12,3***	9,1	2,8	-6,2
Employé de services aux particuliers	18,1	14,1***	13,2	10,1**	-1,2
Employé	26,7	15,6***	15,2	3,2	-6,2
Indépendant	30,1	16,6***	20,2	6,4	-3,3
Profession intermédiaire	33,1	14,1***	23,3	3,5	-5,7
Cadre et prof. intell. sup.	53,4	20,1***	45,5	12,1**	0,5
Activité de la mère					
<i>Non</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Oui	15,9	3,3*	11,8	-1,5	0,3
Revenu mensuel disponible					
<i>Inférieur à 1 118 €</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Entre 1 118 € et 1 592 €	6,2	3,8	1,6	2,6	-0,2
Entre 1 593 € et 2 299 €	8,2	1,0	10,5	7,3***	4,5**
Supérieur à 2 300 €	27,6	8,1***	23,7	10,7***	3,5*
Structure parentale					
<i>Père et mère</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Famille monoparentale	-3,0	2,4	0,1	1,9	-0,0
Famille recomposée	-1,0	2,8	-1,4	2,4	4,6
Taille de la famille					
Un enfant	-2,4	0,6	-2,3	0,5	3,4
<i>Deux enfants</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Trois enfants	-7,8	-4,6*	-7,1	-5,1**	-1,0
Quatre enfants	-18,0	-10,0***	-18,1	-11,7***	-5,1**
Cinq enfants	-21,9	-11,0***	-20,6	-10,4***	-2,9
Six enfants	-20,1	-7,8*	-23,4	-13,7***	-7,0**
Sept enfants ou plus	-27,6	-14,4***	-29,7	-17,7***	-5,6*
Âge à l'entrée en 6^e					
<i>11 ans ou moins</i>			<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>
12 ans			-30,6		-10,2***
13 ans			-32,7		-9,6
Niveau d'acquis à l'entrée en 6^e					
<i>25 % les plus faibles</i>			<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>
Deuxième quartile			8,4		9,0***
Troisième quartile			32,0		29,2***
25 % les meilleurs			68,4		58,2***

Champ : France, enfants d'immigrés entrés en 2007 pour la première fois en 6^e ou 6^e Segpa dans un collège public ou privé.

Lecture : la proportion d'enfants d'immigrés originaires d'un pays d'Amérique du Sud ou des Caraïbes qui atteint ou dépasse la médiane en français aux évaluations nationales de 6^e est inférieure de 7,2 points à celle des enfants d'immigrés d'Afrique subsaharienne. Si les enfants de ces deux groupes de familles partageaient les mêmes caractéristiques (à part le pays d'origine de leurs parents), l'écart serait ramené à -1,4 point et ne serait pas significativement différent de 0. Trois modèles Logit ont été estimés séparément. Pour la réussite en français au brevet, le modèle M2 se distingue de M1 par l'inclusion de l'âge et du niveau d'acquis à l'entrée en 6^e.

Note : *** significatif au seuil de 1 % ; ** significatif au seuil de 5 % ; * significatif au seuil de 10 %.

Source : MENESR-DEPP, panel d'élèves du second degré recruté en 2007.

À autres caractéristiques comparables, les parcours et le degré d'acquis cognitifs restent très liés à l'origine sociale

Le lien entre la réussite scolaire et l'origine sociale est lui aussi prégnant. Cependant, entre l'entrée en sixième et la fin du collège, ce lien évolue différemment selon que l'on examine les parcours ou le niveau d'acquis. Plus l'enfant avance dans le cursus, plus les différences de trajectoires selon l'origine sociale s'accroissent, toutes choses égales par ailleurs. À l'entrée en sixième, seuls les enfants d'inactifs se distinguent nettement par un plus fort taux de redoublement (avec 14 points d'écart net). Quatre ans plus tard, pour l'accès en seconde générale et technologique sans redoublement, l'avantage d'être enfant de cadre plutôt que d'inactif s'accroît fortement : l'écart net passe de 14 à 26 points. En revanche, l'avantage des enfants d'ouvriers et d'employés par rapport aux enfants d'inactifs tend à s'atténuer et disparaît quand le niveau d'acquis et l'âge à l'entrée en sixième sont pris en compte (figure 6).

S'agissant des compétences en français (figure 7) et en mathématiques (figure 8), c'est à l'entrée en sixième que les différences d'origine sociale pèsent le plus fortement : entre un enfant d'immigré dont le père est inactif et celui dont le père est cadre, les chances d'obtenir à l'évaluation nationale un score qui place l'élève parmi les 50 % de meilleurs élèves varient de

8. Écarts bruts et nets de niveau d'acquis en mathématiques selon les caractéristiques socio-démographiques et migratoires des élèves

en points de %

	Atteindre la médiane à l'évaluation en 6 ^e en mathématiques		Atteindre la médiane à l'examen terminal du brevet en mathématiques		
	Écarts bruts	Écarts nets	Écarts bruts	Écarts nets (M1)	Écarts nets (M2)
Origine migratoire					
<i>Afrique subsaharienne</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Algérie	6,2	7,2***	8,4	9,1***	7,2***
Maroc	7,9	8,9***	7,1	10,1***	8,2***
Tunisie	6,0	6,7	9,0	9,3**	8,4**
Portugal	11,3	7,6**	14,1	11,0***	10,6***
Turquie	1,0	3,4	5,3	7,6**	9,7***
Europe hors Portugal	28,6	10,1***	29,7	7,5**	6,5**
Asie du Sud-Est	39,6	34,0***	37,3	32,7***	20,7***
Asie hors Sud-Est	12,9	3,7	20,1	9,6***	9,0***
Amérique du Sud, Caraïbes	-0,4	3,4	-1,0	2,5	2,5
Langue parlée par la mère					
<i>Principalement le français</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Seulement le français	4,2	-3,5	4,7	-0,4	-2,9
Principalement une autre langue	-0,1	-4,9	0,6	-2,2	-4,2
Seulement une autre langue	1,2	-3,1	3,2	-2,6	-4,7*
Année d'arrivée en France de la mère					
<i>1967 ou avant</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
1968-1977	4,8	6,7	3,2	3,9	1,0
1978-1987	-2,6	2,8	-3,3	1,9	0,3
1988-1997	1,9	5,1	3,3	5,4	3,4
1998-2007	0,0	10,2**	5,3	6,8	7,5**
Lieu de naissance de l'enfant					
<i>France</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Étranger	-3,7	-10,2***	3,3	-0,7	4,9*
Sexe					
<i>Garçon</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Fille	-7,3	-6,1***	-2,2	-0,4	-2,3
Diplôme le plus élevé de la mère					
<i>Aucun</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Brevet des collèges	21,3	18,1***	6,7	2,4	-2,4
CAP, BEP	8,6	1,9	8,1	0,7	-1,6
Baccalauréat	19,8	11,6***	19,4	9,6***	2,4
Diplôme de l'enseignement supérieur	43,1	19,6***	42,1	17,6***	7,2**
Inconnu ou sans objet	3,1	5,1*	4,3	3,7	1,0

8. Écarts bruts et nets de niveau d'acquis en mathématiques selon les caractéristiques socio-démographiques et migratoires des élèves (suite)

en points de %

	Atteindre la médiane à l'évaluation en 6 ^e en mathématiques		Atteindre la médiane à l'examen terminal du brevet en mathématiques		
	Écarts bruts	Écarts nets	Écarts bruts	Écarts nets (M1)	Écarts nets (M2)
Diplôme le plus élevé du père					
<i>Aucun</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Brevet des collèges	-0,3	-6,8	1,1	-3,2	0,2
CAP, BEP	7,3	-0,0	9,2	2,7	2,0
Baccalauréat	14,8	1,0	12,9	1,2	1,2
Diplôme de l'enseignement supérieur	34,2	4,3	35,6	8,2***	6,1**
Inconnu ou sans objet	2,2	-0,7	3,8	3,0	4,1*
Nombre de livres à la maison					
<i>Aucun</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Inférieur à 30 livres	10,2	10,6***	6,9	6,9*	2,5
Entre 30 et 99 livres	24,0	17,4***	17,6	11,6***	3,6
Entre 100 et 199 livres	28,4	15,2***	24,2	12,0***	2,5
200 livres ou plus	52,9	27,7***	47,4	22,4***	8,5*
Catégorie sociale de la personne de référence					
<i>Inactif</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Ouvrier non qualifié	14,1	14,8***	1,6	-0,1	-7,0*
Ouvrier qualifié	18,4	15,2***	8,0	2,8	-5,0
Employé de services aux particuliers	20,9	22,0***	3,7	2,6	-7,2*
Employé	23,3	18,0***	7,3	0,0	-8,3*
Indépendant	33,7	23,0***	18,3	9,5*	5,0
Profession intermédiaire	37,5	24,4***	19,4	4,4	-4,4
Cadre et prof. intell. sup.	58,0	26,6***	50,0	16,5***	5,0
Activité de la mère					
<i>Non</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Oui	9,5	-1,1	7,2	-2,6	-1,5
Revenu mensuel disponible					
<i>Inférieure à 1 118 €</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Entre 1 118 € et 1 592 €	4,7	2,0	2,7	3,1	1,6
Entre 1 593 € et 2 299 €	5,9	-0,7	6,3	1,9	0,0
Supérieure à 2 300 €	24,3	4,6	21,6	6,1**	1,1
Structure parentale					
<i>Père et mère</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Famille monoparentale	-5,2	-0,5	-5,5	-3,0	-4,4*
Famille recomposée	-13,2	-8,6*	-6,5	-2,2	-0,7
Taille de la famille					
Un enfant	-8,8	-4,8	-5,6	-0,5	1,6
<i>Deux enfants</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Trois enfants	-11,6	-5,5**	-8,1	-3,8	-0,6
Quatre enfants	-20,0	-8,2***	-20,7	-10,1***	-5,9**
Cinq enfants	-24,7	-10,5***	-24,8	-11,4***	-5,7**
Six enfants	-25,3	-8,6**	-28,0	-15,1***	-10,0***
Sept enfants ou plus	-29,6	-11,8***	-30,6	-15,0***	-6,2*
Âge à l'entrée en 6^e					
<i>11 ans ou moins</i>			<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>
12 ans			-23,6		-8,2***
13 ans			-29,3		-16,7**
Niveau d'acquis à l'entrée en 6^e					
<i>25 % les plus faibles</i>			<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>
Deuxième quartile			6,6		6,8***
Troisième quartile			25,3		21,9***
25 % les meilleurs			57,6		46,8***

Champ : France, enfants d'immigrés entrés en 2007 pour la première fois en 6^e ou 6^e Segpa dans un collège public ou privé.

Lecture : la proportion d'enfants d'immigrés originaires d'un pays d'Amérique du Sud ou des Caraïbes qui atteint ou dépasse la médiane en maths aux évaluations nationales de 6^e est inférieure de 0,4 point à celle des enfants d'immigrés d'Afrique subsaharienne. Si les enfants de ces deux groupes de familles partageaient les mêmes caractéristiques (à part le pays d'origine de leurs parents), la différence de réussite s'inverserait ; l'écart serait de 3,4 points en faveur des enfants d'immigrés d'Amérique du Sud et des Caraïbes mais ne serait pas significativement différent de 0. Trois modèles Logit ont été estimés séparément. Pour la réussite en mathématiques au brevet, le modèle M2 se distingue de M1 par l'inclusion de l'âge et du niveau d'acquis en 6^e.

Note : *** significatif au seuil de 1 % ; ** significatif au seuil de 5 % ; * significatif au seuil de 10 %.

Source : MENESR-DEPP, panel d'élèves du second degré recruté en 2007.

20 points nets en français et de 27 points nets en maths. Dans les deux disciplines, ces écarts se contractent assez nettement au moment de l'examen terminal du brevet. Des différences de réussite sensibles subsistent néanmoins : 12 points séparent les deux groupes d'enfants d'immigrés en français et 17 points en mathématiques. En revanche, la réussite scolaire chez les enfants d'immigrés varie peu avec le niveau de ressources des familles. C'est seulement entre les élèves des familles les plus aisées (2 300 euros ou plus) et les autres enfants que, toutes choses égales par ailleurs, des écarts significatifs de réussite apparaissent. Ce lien entre niveau de revenu et réussite est plus marqué sur les parcours et les compétences en français que sur le niveau d'acquis en mathématiques. Mais, quel que soit l'indicateur de réussite retenu, les différences de ressources financières sont à l'origine d'écarts bien moindres que les disparités de capital culturel ou d'origine sociale. Le fait que le niveau de revenu de la famille soit en grande partie déterminé par son capital social ou culturel, pourrait expliquer ce plus faible écart.

Un risque d'échec scolaire toujours plus élevé dans les familles nombreuses

À partir de trois enfants ou plus, l'appartenance à une famille nombreuse est associée, toutes choses égales par ailleurs, à de moins bons résultats scolaires. Ce désavantage se manifeste dès l'entrée en sixième et se renforce au cours de la scolarité au collège quel que soit le critère de réussite retenu. Ainsi, un enfant d'immigrés issu d'une famille de sept enfants plutôt que de deux enfants voit ses chances d'atteindre ou de dépasser la médiane à l'examen terminal du brevet baisser de 18 points en français et de 15 points en mathématiques.

La structure parentale a un lien plus ténu avec la réussite, qui ne se fait ressentir qu'au niveau du parcours scolaire.

Entre la moitié et les deux tiers des différences de réussite selon le pays d'origine résulte des meilleures performances des élèves originaires d'Asie du Sud-Est

Les différences de réussite selon l'origine migratoire des parents sont prononcées. L'écart net entre les enfants d'immigrés qui ont la plus forte et la moins forte probabilité d'accès en sixième sans redoublement atteint 17 points, et 25 points pour l'accès sans redoublement au lycée général et technologique. Ces disparités de réussite sont plus importantes encore pour le niveau d'acquis en français et en mathématiques. Les chances d'atteindre ou de dépasser, toutes choses égales par ailleurs, la médiane dans ces deux disciplines aux évaluations nationales de sixième varient, selon le pays d'origine des parents, de 27 points en français et de 34 points en mathématiques. Des écarts d'ampleur comparable se retrouvent à l'examen terminal du brevet. Quand l'analyse se fait à niveau d'acquis et âge en sixième comparables, ces disparités de réussite se contractent fortement en matière d'accès au lycée sans avoir redoublé au collège et d'acquis en français mais gardent une grande ampleur en mathématiques.

Les écarts de réussite selon l'origine migratoire résultent en grande partie de la meilleure réussite des enfants d'immigrés d'Asie du Sud-Est. Leur probabilité d'atteindre le lycée sans avoir redoublé au collège surclasse de 13 points celle des autres enfants d'immigrés les plus performants, ce qui représente la moitié de l'écart net⁷ de réussite associé aux différences d'origine migratoire. Leur avantage est encore plus conséquent en mathématiques : leurs chances

7. Le mode de calcul de cet indicateur est le suivant. Les disparités nettes d'accès sans redoublement en seconde générale et technologique selon l'origine atteignent 25,4 points, au bénéfice des enfants originaires d'Asie du Sud-Est. Juste derrière ceux-ci, ce sont les enfants d'immigrés d'un autre pays d'Asie qui ont la probabilité la plus forte d'atteindre le lycée général sans avoir redoublé, avec un écart net de 12,9 points. Par rapport à ceux-ci, les enfants d'immigrés d'Asie du Sud-Est présentent donc une meilleure réussite de 12,5 points ($25,4 - 12,9 = 12,5$). Cet avantage représente près de la moitié de l'écart net associé aux différences d'origine migratoire puisque $(12,5/25,4) * 100 = 49,2$ %. En mathématiques, le même indicateur atteint 66,4 %.

d'atteindre ou de dépasser la médiane à l'examen terminal du brevet sont supérieures de 22 points à celles des autres enfants d'immigrés les plus performants, ce qui équivaut aux deux tiers de l'écart net associé aux différences d'origine migratoire.

Ce constat conduit à nuancer l'appréciation du lien entre l'origine migratoire et la réussite au collège. En effet, sur l'ensemble des critères de réussite, les disparités de performance selon l'origine migratoire observables parmi les enfants d'immigrés hors Asie du Sud-Est, sans s'effacer totalement, restent beaucoup plus contenues : aucune différence n'apparaît sur l'accès sans redoublement en sixième et, sur les autres critères de réussite, les disparités de réussite ne touchent qu'un nombre restreint d'origines migratoires⁸ et évoluent dans des fourchettes relativement étroites, jamais supérieures à 10 points.

La meilleure réussite scolaire des enfants d'immigrés d'Asie du Sud-Est a déjà été établie par nombre de travaux antérieurs [Vallet et Caille, 1996 ; Caille, 2005 ; Attias-Donfut et Wolff, 2009 ; Brinbaum *et al.*, 2012 ; Ichou, 2014]. Ce qui frappe ici, c'est qu'elle est en grande partie indépendante des différences de situations familiales ou d'origine sociale. En effet, parmi les enfants d'immigrés d'Asie du Sud-Est, les écarts nets de réussite par rapport aux autres enfants d'immigrés sont très proches des écarts bruts.

Par ailleurs, cette meilleure réussite des enfants d'immigrés d'Asie du Sud-Est est également peu liée à des différences de contexte scolaire. Certes, au collège, ces élèves effectuent deux fois plus fréquemment que l'ensemble des enfants d'immigrés toute leur scolarité dans l'enseignement privé (14 % contre 7 %) et sont sensiblement moins présents dans des collèges situés en zone urbaine sensible (ZUS) ou relevant de l'éducation prioritaire. Mais ces différences de contexte de scolarisation n'interviennent que de manière marginale dans la meilleure réussite des enfants d'Asie du Sud-Est. En effet, estimer celle-ci à type de collège comparable ne réduit que de deux points l'avantage net de ces élèves sur les chances d'atteindre la médiane en français et en mathématiques à l'examen terminal du brevet.

Comment dès lors expliquer cet avantage ? Une grande partie de la littérature relie la meilleure réussite des enfants d'immigrés d'Asie du Sud-Est à des attitudes et à des représentations spécifiques. Ainsi, s'appuyant sur des travaux anglo-saxons, Ichou et Oberti [2014] suggèrent que cette excellence scolaire reposerait sur une forte croyance des parents dans les bienfaits de l'éducation qui, sans entraîner un investissement direct dans l'aide au travail scolaire et les relations avec l'établissement, s'accompagne d'une forte exigence de résultats et d'une éthique du travail et de l'effort constituant autant d'adjuvants à la réussite. Dans le même ordre d'idées, une étude récente [Hsin et Xie, 2014] montre que la plus grande réussite de ces élèves relève plus d'une application et d'une persévérance plus fortes dans les études que d'avantages socio-économiques ou de capacités cognitives. Une autre piste d'interprétation est plus générale et fait intervenir des éléments d'explication qui concernent l'ensemble des familles immigrées. Elle relie la meilleure réussite de ces enfants aux positions occupées par leurs parents dans leur pays d'origine. En particulier, plus les parents bénéficiaient dans leur pays d'origine d'un niveau de diplôme plus favorable que les personnes de même âge et de même sexe, ce qui est le cas des immigrés d'Asie du Sud-Est, plus leur enfant aurait tendance à bien réussir scolairement dans le pays d'accueil [Ichou, 2014, 2015].

Les enfants d'immigrés nés à l'étranger comblent leur déficit d'acquis en français et en mathématiques au cours du collège

À autres caractéristiques comparables, la réussite des enfants d'immigrés au collège semble peu liée à l'ancienneté de la mère en France ou à sa pratique du français.

8. Les mathématiques semblent faire exception à ce constat. Les résultats dans cette discipline sont marqués par une plus grande réussite des enfants d'immigrés d'Asie du Sud-Est et une moindre réussite des élèves dont les parents sont originaires d'Afrique subsaharienne, mais aucune différence significative n'apparaît entre les autres origines.

En revanche, le fait que l'élève soit né à l'étranger pèse, en début de scolarité secondaire, fortement sur son niveau : en français comme en mathématiques, une naissance à l'étranger est associée à une moindre réussite de 10 points nets à l'évaluation nationale de sixième. Mais ce désavantage disparaît aux épreuves terminales du brevet. Et quand le niveau d'acquis et l'âge d'entrée en sixième sont pris en compte, l'amélioration des résultats des élèves qui ont connu la migration est encore plus nette : dans les deux disciplines, les signes des écarts nets s'inversent et ces élèves présentent un avantage de 5 points en mathématiques.

La meilleure réussite des filles se renforce au cours du collège et touche toutes les origines migratoires

À l'entrée en sixième, les filles et les garçons présentent des résultats contrastés. Toutes choses égales par ailleurs, les premières surclassent les seconds de 12 points en français, bénéficient d'un avantage de seulement 5 points en matière d'accès sans redoublement en sixième mais accusent un déficit de 6 points en mathématiques. Cette situation évolue en faveur des filles au cours du collège pour l'ensemble des critères de réussite retenus. Elles renforcent nettement leur suprématie en matière de parcours scolaire : à caractéristiques identiques, 14 points les séparent des garçons sur leur chance de parvenir en seconde générale et technologique sans redoublement. Elles accentuent encore leur avantage en français puisque leur probabilité d'atteindre ou de dépasser la médiane dans cette discipline au brevet est supérieure de 16 points à celle des garçons. Enfin, elles comblent leur déficit en mathématiques et aucune différence significative selon le sexe n'apparaît à l'examen terminal du brevet. À niveau d'acquis et âge comparables en sixième, les différences de réussite entre garçons et filles restent toujours très marquées, au point que le sexe est, en français et sur les chances d'accès en seconde générale et technologique sans redoublement, la variable sociodémographique la plus influente (*annexe, figure*).

Ces grandes tendances, établies sur l'ensemble des enfants d'immigrés, se retrouvent généralement quelle que soit l'origine migratoire, avec toutefois quelques différences. Ainsi, seules les filles dont la famille est originaire d'Afrique subsaharienne ou du Maroc surclassent significativement les garçons en matière d'accès sans redoublement en sixième (*figure 9*).

9. Rapport de chances relatif des filles par rapport aux garçons de parvenir en 6^e et en 2^{nde} G. T. sans redoublement et d'atteindre la médiane aux évaluations nationales de 6^e et à l'examen terminal du brevet

	Parcours scolaire		Niveau d'acquis en français		Niveau d'acquis en maths	
	Atteindre la 6 ^e sans redoublement	Atteindre la 2 ^{nde} G. T. sans redoublement	Atteindre la médiane à l'évaluation de 6 ^e	Atteindre la médiane à l'examen terminal du brevet	Atteindre la médiane à l'évaluation de 6 ^e	Atteindre la médiane à l'examen terminal du brevet
Afrique subsaharienne	1,74***	2,01***	2,09***	2,04***	1,06	1,07
Algérie	1,26	1,43*	1,00	1,39*	0,56***	0,94
Maroc	1,63***	2,06***	2,04***	2,36***	0,73*	1,03
Tunisie	0,97	1,76**	2,21**	2,02**	0,78	1,35
Portugal	1,10	1,74***	1,59*	2,35***	0,83	1,15
Turquie	0,96	1,67**	2,45***	3,42***	0,91	1,06
Europe hors Portugal	1,18	1,30	1,21	1,59**	0,40***	0,64*
Asie du Sud-Est	0,95	2,19**	2,38***	3,29***	0,87	0,80
Asie hors Sud-Est	1,06	1,49	1,75	1,71*	0,86	1,12
Amérique du Sud et Caraïbes	1,33	1,39	1,88**	1,59	0,67	0,74

Champ : France, enfants d'immigrés entrés en 2007 pour la première fois en 6^e ou 6^e Segpa dans un collège public ou privé.

Lecture : lorsque leur famille est originaire d'Afrique subsaharienne, les filles ont 1,74 fois plus de chances de parvenir en 6^e sans avoir redoublé à l'école élémentaire que les garçons. Le rapport de chance relatif présenté ici est l'*odds ratio* calculé à partir des écarts nets issus de modèles dans lesquels l'origine et le sexe ont été remplacés par une variable croisant les deux variables. Les autres variables sont les mêmes que celles prises en compte dans les modèles présentés aux tableaux 6, 7 et 8. Le seuil de significativité est issu du test d'égalité des coefficients associés aux garçons et filles de chaque origine migratoire.

Note : *** significatif au seuil de 1 % ; ** significatif au seuil de 5 % ; * significatif au seuil de 10 %.

Source : MENESR-DEPP, panel d'élèves du second degré recruté en 2007.

Par ailleurs, les filles d'immigrés d'un pays d'Europe (hors Portugal) ne parviennent pas à combler leur déficit de réussite sur les garçons en mathématiques.

La meilleure réussite des filles originaires d'Asie du Sud-Est et de Turquie attire tout particulièrement l'attention : si elles ne parviennent pas à faire mieux que les garçons en mathématiques, elles accentuent fortement leur suprématie en français et en matière de parcours scolaire entre l'entrée en sixième et la fin du collège. Sur ces deux aspects, la meilleure réussite des enfants d'Asie du Sud-Est est donc nettement plus le fait des filles que des garçons. La situation favorable des filles d'origine turque étonne, car la littérature montre, au contraire, qu'elles réussissent généralement moins bien à l'école que les garçons [Attias-Donfut et Wolff, 2009 ; Brinbaum *et al.*, 2012]. Mais dans ces travaux, cet échec relatif est mesuré à la fin de la scolarité (plus haut niveau de diplôme atteint ou risque de sortie du système éducatif sans diplôme). L'arrêt des études chez les jeunes filles turques étant souvent concomitant avec leur mariage, une meilleure réussite scolaire au collège peut coexister chez elles avec un risque ultérieur plus grand d'abandon de la scolarité.

Comme pour les autres élèves, la réussite des enfants d'immigrés au collège dépend d'abord des ressources culturelles de leur famille

La réussite scolaire des enfants d'immigrés au collège peut donc être reliée à de nombreux facteurs. L'ampleur des écarts nets associés à ces différentes caractéristiques donne une première approche de leur importance respective, mais ne permet pas de les hiérarchiser de manière rigoureuse [Afsa, 2016]. Pour estimer l'importance respective des différentes variables de manière plus robuste, on retiendra le critère d'Akaiïke qui mesure la perte d'information provoquée par le retrait d'une dimension explicative. Par ailleurs, certaines variables participent d'une même dimension explicative dans laquelle il est plus cohérent de les regrouper. Compte tenu des caractéristiques retenues dans cette étude, cinq dimensions explicatives peuvent être isolées : le sexe, le capital culturel (diplôme des parents, volume de la bibliothèque familiale), le milieu socioéconomique (catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence, activité de la mère, revenu), la composition de la famille et les caractéristiques migratoires. Ces dernières ont été prises en compte de deux manières : ensemble ou en isolant l'origine migratoire et les autres caractéristiques (ancienneté en France et intégration linguistique de la mère, lieu de naissance de l'enfant) afin de mieux mesurer leur importance respective.

La réussite scolaire des enfants d'immigrés est d'abord liée au capital culturel de leur famille. Le retrait des variables mesurant cet aspect entraîne toujours la plus forte perte d'information (*annexe, figure*), à la seule exception du français au brevet : dans cette discipline, c'est le sexe qui pèse le plus sur les chances de faire partie des 50 % de meilleurs élèves. Le retrait des caractéristiques migratoires débouche toujours sur une moindre perte d'information en matière de réussite du parcours scolaire ou de niveau d'acquis en français. En mathématiques, sans jamais peser plus que le capital culturel, les caractéristiques migratoires, et en particulier l'origine, gardent néanmoins un rôle important : à l'entrée en sixième comme pour les épreuves terminales du brevet, leur retrait entraîne une perte d'information plus importante que celle associées aux autres variables socio-démographiques et notamment au sexe. Cela peut s'expliquer par la plus grande réussite des enfants d'immigrés d'Asie du Sud-Est qui est particulièrement marquée dans cette discipline. Quand le niveau d'acquis et l'âge à l'entrée en sixième sont pris en compte, de la même manière que sur la population générale [Caille, 2014], le niveau d'acquis est de très loin le plus déterminant sur les chances de réussite.

Cette prédominance des différences de capital culturel dans la genèse des inégalités de réussite scolaire n'est pas spécifique aux enfants d'immigrés. Elle se retrouve aussi pour les enfants appartenant à une famille non immigrée ou mixte (*annexe, figure*). Pour ces deux populations, cette prédominance du capital culturel est encore plus complète puisqu'elle

touche tous les critères de réussite, alors que, pour les enfants d'immigrés, les chances d'atteindre la médiane au brevet en français sont plus liées au sexe. Par ailleurs, dans les trois populations, le fait d'être une fille plutôt qu'un garçon favorise toujours fortement les accès sans redoublement en sixième et en seconde générale et technologique et le niveau d'acquis en français.

Tout se passe donc comme si, à ce niveau du système éducatif, le destin scolaire des enfants d'immigrés n'était pas fondamentalement différent de celui des autres élèves. Un tel résultat est cohérent avec les études qui comparent les scolarités des enfants d'immigrés à celles des autres élèves et montrent que la plus grande partie des écarts de réussite s'estompe dès que l'on raisonne à milieu familial comparable [Vallet et Caille, 1996, Caille, 2005, Ichou, 2013]. En mettant en évidence que les inégalités sociales de réussite sont d'abord d'ordre culturel et en montrant, une nouvelle fois, l'importance du niveau d'acquis au sortir de l'école élémentaire pour la réussite dans l'enseignement secondaire, cette étude montre que des politiques éducatives visant à résorber les inégalités sociales dans les premières années de scolarité constituent un moyen efficace pour rapprocher les destins scolaires des enfants d'immigrés de ceux des autres élèves. ■

Pour en savoir plus

Afsa C., « Le modèle LOGIT, théorie et application », *Document de travail, série Méthodologie statistique* n° M 2016/01, Insee, 2016.

Attias-Donfut C., Wolff F.-C., *Le destin des enfants d'immigrés – Un désenchaînement des générations*, Stock, coll. « Un ordre d'idées », 2009.

Brinbaum Y., Kieffer A., « Les scolarités des enfants d'immigrés de la sixième au baccalauréat : différenciation et polarisation des parcours », *Population*, vol. 64, n° 3, 2009.

Brinbaum Y., Moguerou L., Primon J.-L., « Les enfants d'immigrés ont des parcours scolaires différenciés selon leur origine migratoire », in *Immigrés et descendants d'immigrés en France*, coll. « Insee Références », édition 2012.

Caille J.-P., « Les transformations des trajectoires scolaires au collège : des parcours plus homogènes mais encore très liés au passé scolaire et à l'origine sociale », *Éducation et formations* n° 85, novembre 2014.

Caille J.-P., « Les projets d'avenir des enfants d'immigrés », in *Les immigrés en France*, coll. « Insee Références », édition 2005.

Hsin A., Xie Y., "Explaining Asian American's academic advantage over whites", *PNAS*, vol. 111, n° 23, juin 2014.

Ichou M., « Origine migratoire et inégalités scolaires : étude longitudinale des résultats scolaires des descendants d'immigrés en France et en Angleterre », *Revue Française de Pédagogie*, n° 191, 2015.

Ichou M., "Who They Were There: Immigrants' Educational Selectivity and Their Children's Educational Attainment", *European sociological review*, Vol. 30, n° 6, 2014.

Ichou M., « Différences d'origine et origine des différences : les résultats scolaires des enfants d'immigrés en France du début de l'école primaire à la fin du collège », *Revue française de Sociologie*, 54(1), 2013.

Ichou M., Oberti M., « Le rapport à l'école des familles déclarant une origine immigrée », *Population*, vol. 69, n° 4, 2014.

Vallet L.-A., Caille J.-P., « Les élèves étrangers ou issus de l'immigration dans l'école et le collège français. Une étude d'ensemble », *Les Dossiers d'éducation et formations*, n° 67, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 1996.

Importance relative des dimensions explicatives influant sur la réussite au collège

Dimensions explicatives	Parcours scolaire			Niveau d'acquis en français			Niveau d'acquis en maths		
	Atteindre la 6 ^{ème} sans redoublement	Atteindre la 2 ^{ème} G. T. sans redoublement à l'âge et niveau d'acquis en 6 ^{ème} comparables	Atteindre ou dépasser la médiane à l'évaluation nationale de 6 ^{ème}	Atteindre ou dépasser la médiane au brevet qu'is en 6 ^{èmes} comparables	Atteindre ou dépasser la médiane à l'évaluation nationale de 6 ^{ème}	Atteindre ou dépasser la médiane à l'examen terminal du brevet	Atteindre ou dépasser la médiane au brevet à l'âge et niveau d'acquis en 6 ^{èmes} comparables		
Enfants d'immigrés									
Modèle complet	3 478	4 413	3 363	3 652	2 923	3 320	3 517	3 022	
Sans le sexe	3 489	4 489	3 416	3 745	3 011	3 333	3 515	3 023	
Sans le milieu social	3 480	4 436	3 386	3 667	2 921	3 346	3 527	3 025	
Sans le capital culturel	3 586	4 506	3 436	3 727	2 919	3 398	3 566	3 026	
Sans la composition de la famille	3 500	4 445	3 373	3 673	2 920	3 323	3 537	3 052	
Sans toutes les caractéristiques migratoires	3 498	4 468	3 405	3 697	2 935	3 379	3 561	3 042	
Sans l'origine migratoire	3 487	4 448	3 383	3 695	2 937	3 373	3 570	3 035	
Sans les autres caractéristiques migratoires ¹	3 483	4 425	3 382	3 652	2 916	3 322	3 508	3 425	
Sans le niveau d'acquis en 6 ^{ème}	///	///	///	///	3 524	///	///	///	
Sans l'âge d'entrée en 6 ^{ème}	///	///	///	///	2 947	///	///	3 040	
Enfants de familles non immigrées									
Modèle complet	19 435	26 917	24 892	27 903	23 479	25 347	28 443	24 946	
Sans le sexe	19 528	27 538	25 568	28 753	24 298	25 539	28 479	25 042	
Sans le milieu social	19 626	27 264	25 026	28 061	23 254	25 498	28 570	24 987	
Sans le capital culturel	20 375	28 873	26 018	28 996	23 718	26 295	29 426	25 195	
Sans la composition de la famille	19 695	27 129	25 004	27 943	23 474	25 446	28 541	24 995	
Sans le niveau d'acquis en 6 ^{ème}	///	///	///	///	27 175	///	///	27 930	
Sans l'âge d'entrée en 6 ^{ème}	///	///	///	///	23 620	///	///	25 028	
Enfants de familles mixtes									
Modèle complet	1 705	2 522	2 161	2 432	1 887	2 308	2 531	2 143	
Sans le sexe	1 718	2 587	2 218	2 501	1 954	2 317	2 534	2 154	
Sans le milieu social	1 697	2 531	2 167	2 449	1 894	2 304	2 531	2 141	
Sans le capital culturel	1 771	2 633	2 165	2 511	1 885	2 385	2 632	2 163	
Sans la composition de la famille	1 717	2 550	2 184	2 437	1 882	2 314	2 524	2 133	
Sans le niveau d'acquis en 6 ^{ème}	///	///	///	///	2 327	///	///	2 443	
Sans l'âge d'entrée en 6 ^{ème}	///	///	///	///	1 909	///	///	2 153	

1. Langue parlée habituellement par la mère avec ses enfants, ancienneté de la mère en France, naissance ou non de l'élève à l'étranger.

Champ : France, enfants entrés 2007 pour la première fois en 6^{ème} ou 6^{ème} Segra dans un collège public ou privé.

Lecture : pour l'accès en sixième sans redoublement, c'est le retrait des variables mesurant le capital culturel de la famille (diplôme des parents, volume de la bibliothèque familiale) qui entraîne la perte d'information la plus importante et constitue

donc la dimension explicative qui pèse le plus sur la probabilité de connaître un tel parcours.

Note : le critère d'Alaïke mesure la perte d'information liée au retrait du modèle d'une des dimensions explicatives. Plus il est élevé, plus la perte d'information est importante.

Source : MENESES-DEPP, panel d'élèves du second degré recruté en 2007.